




---

# Vœux de Louis BOUTRIN

## Président du Parc Naturel de Martinique

Vendredi 31 Janvier 2020 – Nouveau siège du PNM, Morne Tartenson à FdeF

---

Bonjour à toutes et à tous,

Cher(e)s collègues du Comité Syndical du PNM,

Mesdames, Messieurs les agents du Parc Naturel de Martinique

Monsieur le Président du Conseil Exécutif de la CTM

M. les Partenaires du PTME (Oliver FLAMBARD EDF – Ralph MONPLAISIR SMEM – Jean François MAUROT ADEME)

Mme Madeleine DEGRANMAISON

- Armée (M. BOYER Jean-Yves, directeur infrastructure de la défense)
- Représentants ville de Ducos, Trois Ilets, ...
- Centre de Gestion
- ODE
- CCIM
- Jeune Chambre Economique
- Direction de la Mer
- ONF
- Société CETE
- CIRAD
- Signataires Appel des 100 – Soutien UNESCO
- PARM
- Services de la CTM
- .....

Mesdames, Messieurs, chers partenaires,

Mesdames et Messieurs les AGENTS techniques et administratifs du PNM & de la CTM

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

- Saluer la présence des agents et remercier des efforts consentis pour nous recevoir aujourd'hui...

- Remercier les invités

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter à vous et à vos proches, une très bonne année 2020...

« Bonne année » à vous et à tous ceux qui vous sont chers. Que cette année vous voit tous en bonne santé, que cette année soit une année de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle !

Comme vous le savez, la cérémonie des vœux fait partie des moments forts d'une institution. Cette année, elle revêt une symbolique particulière car j'ai l'immense honneur de vous accueillir sur ce magnifique site : La Maison du Parc Naturel de Martinique...

C'est donc avec un réel plaisir que je vous accueille aussi nombreux dans nos locaux que vous aurez l'occasion de visiter...

- Évènement important pour le PNM qui, sous la menace d'un chérif du Quartier, a dû quitter précipitamment son siège emblématique de Tivoli en 2009
- Nous occupons de locaux transitoires à Monsigny depuis 11 ans
- Remercier AMJ, alors Président de Région, qui s'est personnellement impliqué pour faciliter ce transfert sous la mandature de Mme Lise N'GUELA

Revenons au nouveau siège :

- Rénovation des dortoirs et réfectoire de l'ancienne caserne militaire, sur le site chargé d'Histoire du Fort Tartenson
- Foncier cédé par l'Armée à la ville de FdeF, qui a établi une convention avec le Parc.
- Remercier la ville, et annoncer une révision de cette convention précaire et inadaptée à la vocation du bâtiment
- Site économe en énergie, équipé en éclairage performant, avec un système de récupération d'eau pluviale qui alimente arrosage et WC
- Abrite 75 agents, environ 2/3 de notre effectif total
- Budget total de 3 704 000 €, intégralement financé par la CTM (vifs Remerciements M Alfred MARIE JEANNE)
- Nous sommes déjà tournés vers l'avenir, puisque ce site supportera très bientôt une centrale photovoltaïque avec stockage centralisé, permettant une autonomie partielle du bâtiment, qui alimentera un système de recharge de véhicules électriques, et qui sera surtout le point central d'un futur éco quartier de Tartenson intégrant notamment les nombreux bâtiments de la CTM situés à Tartenson. Les études de faisabilité sont déjà lancées grâce à l'accompagnement des partenaires du PTME que je remercie chaleureusement. Hier, visite en Martinique de M. LEVY, PGD D'EDF France, rappelé les bons résultats de notre pays dans les politiques de maîtrise de l'énergie et du Développement des ERN.
- Certain que ce site deviendra tout aussi emblématique que celui de Tivoli, à l'image de l'importance des missions portées par le Parc

Sentant déjà frémir l'envie de découvrir ce magnifique édifice et ses points de vue remarquables, je demanderai tout à l'heure à M. ZOZOR notre architecte de vous présenter son œuvre avant de vous inviter à visiter le bâtiment.

Cette cérémonie me permet aussi de faire avec vous la synthèse de l'année écoulée et de vous parler des perspectives de l'année 2020.

Permettez-moi en premier lieu d'avoir une pensée émue pour ces collaborateurs du Parc, qui nous ont quittés et leurs proches. En leurs noms, je vous demande une minute de silence.

Pour mettre à l'honneur le dévouement des équipes du Parc à mes côtés tout au long de cette année 2019, je vous proposerai de retenir notre participation aux 12<sup>èmes</sup> Florales Internationales de Nantes du 8 au 19 mai.

Le stand MARTINIQUE MERVEILLE DU MONDE situé au cœur du Grand Palais de Nantes et réalisé de toutes pièces par les agents du PNM a connu un succès populaire avec une fréquentation importante et constante des visiteurs présents.

La Martinique a officiellement reçu la MEDAILLE D'OR catégorie Présentations Individuelles étrangères et outre-mer des Florales Internationale de Nantes, l'un des plus grands rendez-vous d'expositions horticoles de France et d'Europe, pour son stand MARTINIQUE MERVEILLE DU MONDE. Avec cette récompense attribuée par un jury professionnel international, le Parc Naturel de Martinique (PNM) s'est également vu décerner, pour sa plus grande fierté, le Prix Spécial du Public.

Bien évidemment, nous retiendrons l'organisation, 32 ans après, des 4<sup>èmes</sup> Florales Internationales de Martinique au Parc des Florales aux Trois-Ilets du 7 au 15 décembre.

Dans un agenda mondial dédié à la Biodiversité, ce projet structurant pour la Martinique a été l'occasion de faire savoir au monde que nous sommes une « Merveille du Monde », en totale cohérence avec la Candidature des volcans et forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique au Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Sous la thématique « Martinique, Terre de Biodiversités », des architectes paysagers, jardiniers et professionnels de l'horticulture venus des 4 coins du monde ont rivalisé de savoir-faire, d'ingéniosité, d'imagination. L'occasion pour les visiteurs d'admirer de spectaculaires réalisations florales et végétales.

Je tiens à remercier tout particulièrement notre collègue Christian DACHIR, les agents de la CTM qui, dans un temps record, ont réhabilité le site du Parc des Florales ainsi que l'ensemble des agents du Parc Naturel

- Spectateurs ravis de leurs visites, et aussi heureux de la réhabilitation du Parc des Florales longtemps tombé en désuétude (remerciement au Pt AMJ – ...là où il y a une volonté il y a un chemin mais sans financement on ne va nulle part !)

- Déjà des retombées internationales (Japon, Canada, Belgique, Pays-Bas...) et surtout des propositions pour intégrer la Martinique dans le cercle très fermé des grands Pays organisateurs de Florales internationales
- Conséquences plus grandes qu'espérées en termes de visibilité à l'international, et de potentielles sources de développement économique pour notre île
- C'est aussi pour nous l'occasion de relancer et d'accompagner la filière horticole de Martinique. Notre ambition, dans le cadre de la politique publique de diversification agricole, de partir à la conquête de notre marché intérieur : La Martinique, île aux fleurs, importe chaque année 1.000 tonnes de fleurs alors qu'elle n'en produit plus que 120 tonnes.

S'agissant du label Zéro chlordécone, je dois rappeler qu'il s'agit d'une proposition que Raphaël CONFIANT et moi-même avons lancée en 2007 dans la foulée de notre livre « CHRONIQUE D'UN EMPOISSONNEMENT ANNONCE » publié aux éditions L'Harmattan. En dépit de la récupération par certains, nous avons lancé l'application numérique dédiée, combinant les données block Chain avec un QR Code spécifique à chaque produit labellisé, permettant d'assurer la fiabilité de la distribution et la traçabilité des produits labellisés.

Dans le cadre de ses missions de valorisation et de protection du patrimoine naturel et culturel de Martinique et fort d'une expérience de labellisation (produits marqués miel, agneau, manioc), le PNM a mis en place un label qui valorise les produits agricoles de Martinique.

Cette démarche a également trouvé écho dans les orientations définies par le Président de la République française qui, lors de sa visite en septembre 2018, souhaitait que « collectivement, nous inscrivions nos efforts pour aller vers le Zéro Chlordécone dans l'alimentation, [...] et permettre que tout le monde sur le territoire de la Martinique puisse produire une alimentation de qualité sans Chlordécone, ... »

Nous offrons aux consommateurs martiniquais la possibilité de s'approvisionner, en grande surface, en produits locaux ayant une traçabilité ZERO CHLORDECONE.

En téléchargeant cette application unique aux Antilles, le consommateur peut scanner le QR Code de l'étiquette du produit labellisé à l'aide de son smartphone pour récupérer les infos liées au producteur sur son écran, mais aussi à l'ensemble des agriculteurs labellisés sur le territoire et des informations relatives au label.

Le PNM poursuit ainsi l'accompagnement des agriculteurs de Martinique afin de valoriser leurs produits et d'offrir une image d'excellence de notre agriculture. Avec le label ZERO CHLORDECONE, le PNM souhaite rassurer les consommateurs, rétablir leur confiance dans la production et l'élevage réalisés localement mais surtout répondre à leurs nombreuses attentes liées à la problématique du Chlordécone.

- Succès indéniable de cette opération
- Retours extrêmement positifs des consommateurs
- Des producteurs toujours plus nombreux à demander leur labélisation
- Des distributeurs fortement intéressés
- Un intérêt marqué de la Guadeloupe

- Une forte médiatisation de la presse française et internationale
- Nous augmenterons, en 2020, les budgets dédiés à cette opération pour satisfaire ces demandes

Autre projet que je tiens à mettre en exergue relevons celui du Café d'excellence de Martinique

Le 1er octobre 2019, à l'occasion de la Journée Internationale du Café, nous avons fait un point d'étape et rappelé les enjeux de ce programme de diversification agricole orientée production de niche à haute valeur ajoutée, avec notamment la création d'une filière caféicole « haut de gamme ».

Conduit par le Parc Naturel de Martinique (PNM) pour le compte de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), ce projet expérimental se décline en 3 phases :

1. la sauvegarde, la multiplication et le développement des pieds mères d'Arabica Typica certifiés et répertoriés ;
2. la culture de cette variété de café dans des zones pédoclimatiques du territoire permettant le développement optimal de ses caractéristiques qualitatives ;
3. la valorisation économique et culturelle de la filière par la création de produits labellisés, le développement de circuits agro-touristiques ou encore, la création d'une structure à vocation muséale sur la vie et l'agriculture en Martinique au XVIIIème.

L'écrivain R. CONFIANT, présent parmi nous, vient de publier un livre « GRAND CAFE DE MARTINIQUE » qui sera traduit en Japonais. Présentation après NANTES et PARIS, à l'habitation GRADIS en présence du Président AMJ.

Pour mener à bien les différentes phases de ce projet, le PNM poursuit l'accompagnement de la vingtaine d'agriculteurs sélectionnés en leur fournissant les plants et en assurant le suivi scientifique et technique lié à la conduite de l'expérimentation, mis gracieusement à leur disposition

L'objectif que s'était fixé le PNM de planter 20 hectares d'Arabica Typica sur la période 2017-2020 est en cours de concrétisation afin de répondre à la demande de clients américain et japonais qui se sont engagés à acheter 30 % de la production à plus de 30€/kg et assurer la phase de lancement sur le Japon avec la Ushima Coffee Corporation en 2020, à l'occasion des Jeux Olympiques de Tokyo.

- Bonne nouvelle à vous annoncer : Les 100 kilos demandé par la Ushima Coffee sont déjà récoltés, et ils considèrent, après leur première dégustation, que nous nous approchons déjà des meilleurs cafés du Monde

- En matière d'animation, vous le savez tous, une de nos missions vise à la valorisation de nos patrimoines naturels et culturels à travers des animations tous publics.

En faisant revivre des savoir-faire et en valorisant le patrimoine, le double objectif poursuivi est d'une part de le protéger et d'autre part, que ces animations devront générer, à termes des

retombées économiques significatives pour les professionnels des filières concernées. Je veux notamment parler de :

- De la territorialisation des actions du PNM en matière d'animation qui participeront à la relance du tourisme vert et culturel,
- l'animation des sites,
- le programme annuel d'Education à l'Environnement,
- ou encore le soutien actif à la préservation de patrimoines en danger de disparition (aviron traditionnel, courses de mulets sur la plage de Sainte-Marie le 15 août...).

Ainsi, pour la 1ère année, le PNM a patronné la 4ème édition du Grand prix d'Aviron Traditionnel du Parc Naturel de Martinique qui a vu la participation de l'ensemble des clubs de Martinique du 15 au 18 août.

Notre accompagnement de la promotion de nos espaces patrimoniaux s'est également traduit au cours de l'année passée par la mise en œuvre du :

- concours de villes et villages fleuris ;
- la découverte de nos sites patrimoniaux lors des journées du patrimoine.

Ou encore l'ensemble de nos actions de promotions de produits de terroirs, à titre d'exemple, je citerai :

- Du miel,
- Du manioc,
- Des journées de valorisation de la viande d'agneau marquée tout au long de l'année ;
- Ou encore tout récemment, la journée de promotion et de valorisation de la viande de porc créole en décembre dernier.
- MERCI au collègue Lucien ADENET pour le suivi de ces actions

Tout au long de leur demi-siècle d'existence, les Parcs ont défriché de nouveaux horizons, tout en restant au cœur des préoccupations et des enjeux contemporains : le développement durable, la biodiversité, la défense des paysages, le patrimoine culturel, les circuits courts, la transition énergétique, la gouvernance participative...

Le terminerai ce tour d'horizon de l'année 2019 avec la procédure UNESCO bien évidemment.

Je vous confirme que la candidature de la Martinique pour son inscription sur La Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO (Convention de 1972) est toujours ACTIVE !

Nous avons rappelé au Président la République dans une lettre ouverte en décembre nos atouts :

- Ce projet de Bien, proposé par le Député AMJ depuis 2010 lors du débat à l'AN sur le vote de la Loi GRENELLE DE L'ENVIRONNEMENT, est inscrit depuis 2014 sur la liste

indicative de la France. Il a bénéficié d'avis favorables du Comité Français du Patrimoine Mondial (CFPM) portant sur :

- la reconnaissance des fondements de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), le 11 octobre 2016
- les principes et modalités méthodologiques visant à définir le projet de périmètre du Bien, le 27 avril 2017 ;
- la complétude du dossier de candidature, lors de l'audition nationale du 22 octobre 2019, et proposant un dépôt aux instances du Centre du Patrimoine Mondial à horizon de janvier 2020.
- Dans son avis en date du 13 novembre 2019, le CFPM a entériné le principe selon lequel, la candidature que nous portons, « répond aux priorités actuelles pour la Convention de 1972 pour la protection du Patrimoine Mondial » actant ainsi de la recevabilité et de la qualité du dossier martiniquais dans la perspective d'un dépôt par la France à l'UNESCO.
- Cette candidature a bénéficié des soutiens permanents des Ministres d'Etat en charge de la biodiversité qui se sont succédés durant de la procédure :
  - Jean-Louis BORLOO (2010)
  - Ségolène ROYAL (2016)
  - Nicolas HULOT (2017)
  - François DE RUGY (2019)
- Notre candidature est soutenue unanimement par les pays membres de l'OECS (juillet 2018)
- Notre projet de territoire est soutenu par l'ensemble des communes qui ont délibéré, des personnalités du monde économique, de la culture, du sport, les forces vives et les parlementaires de tout bord politique.

C'est pourquoi, nous ne souhaitons donc pas voir sacrifier notre candidature sur l'autel de considérations purement électoralistes.

En optant pour le choix du Bien de la Martinique et de l'Outre-Mer français qui abrite plus de 80 % de la biodiversité nationale, la France a l'opportunité de confirmer ses engagements.

Nous avons donc pris acte de la décision du gouvernement de retenir la candidature de la ville de Nice pour l'inscription de la France sur la liste du Patrimoine Mondial ; notification que nous n'avons toujours pas reçue officiellement en dépit de trois courriers adressés au gouvernement et au chef de l'Etat.

Nous demeurons confiants dans la qualité du dossier de candidature des Volcans et Forêts de la Montagne Pelée et des Pitons du Nord de la Martinique, porté par le Parc Naturel de Martinique pour le compte de la Collectivité Territoriale de Martinique et de l'Etat, pour son inscription à l'UNESCO

À la suite des dernières auditions des candidatures de Martinique, Nice et Nîmes en septembre et octobre 2019, seul le dossier de la Martinique avait reçu un avis favorable des

experts du Comité Français du Patrimoine Mondial ; Les 2 autres dossiers, jugés incomplets, n'avaient pas été retenus. Nous regrettons donc que le choix du Président MACRON n'ait pas été guidé uniquement par la qualité technique et scientifique des dossiers présentés.

Nous restons mobilisés et déterminés à franchir une par une les étapes qui nous permettront de défendre, à l'échelle du Monde, la valeur universelle exceptionnelle des monuments naturels emblématiques que sont la Montagne Pelée et les Pitons du Nord de la Martinique.

- Remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à porter ce dossier : CTM, Services de l'Etat, ONF, les parlementaires, les martiniquais, les plus de 100 personnalités,
- Un exemple concret de partenariat : Avec le concours du Grand Port, le Terminal de croisière de la Baie des Tourelles baptisé Terminal « Martinique Merveille du Monde »
- Je remercie JR VILLAGEOIS le directeur du grand port de Martinique avec qui nous venons de signer une convention de partenariat avec la compagnie de croisières MSC pour ramener les croisiéristes sur le Nord afin d'irriguer ce territoire dans une démarche de mise en valeur de notre futur bien UNESCO et de développement économique.

Voilà en quelques mots, le temps forts que je souhaitais partager avec vous.

Je conclurai ce bilan en disant que tout ce que nous avait fait, illustre la volonté de notre syndicat mixte d'offrir aux habitants de la Martinique une qualité de vie réelle et visible, une image de dynamisme, de jeunesse, de modernité, d'ouverture sur notre pays, sur le Monde, un environnement où des valeurs comme la tolérance, le respect, l'entraide ont leur place.

S'agissant de 2020, le travail se poursuivra pour tous les projets phares qui vous ont été présentés.

- Je ne pourrai poursuivre mes propos, qui illustrent par quelques exemples, tant le bilan 2019 que les perspectives 2020 de notre institution, sans vous confirmer que la mise en œuvre de l'ensemble de ces projets sera menée en parfaite maîtrise de nos budgets, et en poursuivant le programme d'économies sur les charges de fonctionnement initiées depuis l'arrivée de cette mandature.
- Je ne pourrai enfin conclure sans rendre un hommage appuyé aux équipes d'élus et de collaborateurs qui ont démontré leur volonté, voire abnégation, à nous accompagner à toujours porter plus haut les missions et l'image du Parc Naturel de Martinique (applaudissement)
- Temps de présenter le nouveau siège. Parole à Monsieur ZOZOR, l'architecte
- Reprise de discours pour réitérer vœux, souhaiter un bon moment, et commencer la visite

Mèsi anpil Mèsi an Chay



